

Je vais vous raconter...

MIND THE GAP ! *Pour concilier et réconcilier culture et éducation*

EMMANUEL PIDOUX

Soulever des montagnes pour rapprocher les mondes de la culture et de l'éducation : tel est le credo du projet européen Mind the Gap dans lequel sont engagés douze partenaires des deux côtés des Pyrénées, du centre de création théâtrale Teatro Paraíso au gouvernement d'Aragon, en passant par l'université Jean-Jaurès à Toulouse.

De début 2018 à fin 2020, trois ans pour relever le défi grâce au soutien financier essentiel de l'Europe dans le cadre du programme Interreg Poctefa. Point de départ de cette aventure, le constat partagé, en Espagne comme en France, de la distance à réduire entre le champ de la culture et celui de l'éducation. Pour y parvenir, des expériences innovantes visent à développer les capacités des « intermédiaires » en lien avec les publics : enseignants, bibliothécaires, médiateurs, éducateurs, animateurs socio-culturels, artistes, parents et familles.

De la nécessité de coopérer...

En se mettant en interaction, en croisant leurs expériences, en adoptant une posture d'écoute, de confiance, d'empathie, une « poétique relationnelle¹ », ces intermédiaires cultivent la coopération indispensable pour réduire cet écart et les nombreux cloisonnements.

L'association ConArte de Gérone a ainsi développé le projet Planters avec une dizaine de centres éducatifs de quartiers prioritaires de la ville. Plus de 500 étudiants suivent des cours de musique, théâtre ou danse pendant les heures de classe avec l'aide d'artistes et de professeurs. Cela entraîne une amélioration notable du climat scolaire, favorise l'intégration, renforce le dialogue inter-

culturel dans l'établissement et accroît les capacités d'apprentissage des enfants. Les artistes et enseignants bénéficient enfin de formations spécifiques soutenues par la Generalitat de Catalunya.

... parler le même langage

Le projet Mind the Gap a souhaité créer un lexique commun français et espagnol, un « Wiki culture et éducation ». À travers un concept vidéo conçu à Colomiers près de Toulouse ou des cours en ligne (mooc) portés par l'Université Oberta de Catalunya, le projet tente de développer l'interconnaissance et la compréhension mutuelle.

... nourrir curiosité et créativité

Les publics, petits et grands, sont invités au centre de cet écosystème à construire. Le plaisir d'apprendre, de découvrir, la curiosité et la créativité, le goût de l'initiative sont utilisés comme véritables leviers de motivation.

En 2018, le GAM, association d'éducation musicale basée à Pau, a proposé une formation d'une semaine à destination d'animateurs, éducateurs, enseignants, étudiants venus de Huesca et Saragosse. En 2019, l'« Écrin sonore », installation itinérante, a été accueillie en résidence en Aragon au bénéfice des écoles primaires de Huesca, ville chef de file du projet. Pendant trois semaines, comptines, petits sons et corps sonores originaux ont ainsi inspiré 313 enfants issus de 9 écoles et instituts spécialisés, lors d'ateliers co-animés par le GAM et une musicienne espagnole formée à Pau l'année précédente. En fin de résidence, le GAM a animé plusieurs ateliers découverte pour les parents. Ce temps de pratique entre adultes, privilégiant une écoute sensible et un jeu musical collectif, a fait lien avec les enseignants et les professionnels, avec les instants vécus par les enfants dans cette bulle sonore et poétique.

... définir un cadre d'action

Orienté vers les professionnels de l'éducation et de la culture comme les décideurs, Mind the Gap souligne l'importance d'un engagement formel des structures en reconnaissance des droits culturels² de chacun. Charte d'engagement, projets de services, référentiels communs, indicateurs de réussite sont autant de bonnes pratiques collectées.

... cultiver des ressources

Développer une culture commune mobilise différentes ressources, à commencer par le temps. Celui du chemin à parcourir avec son lot d'obstacles et

d'inconnues. D'autres ressources sont nécessaires pour créer du commun : budgétaires, humaines, matérielles, informatives ou logistiques.

En novembre 2018, l'association Navarra Nuevo Futuro et le Ceméa Nouvelle-Aquitaine ont organisé une rencontre entre artistes et éducateurs pour présenter des expériences d'usage de l'art comme processus social d'interaction. Quatre ateliers, un temps et un espace dédiés pour croiser des regards transfrontaliers et entre disciplines. Des inspirations pour se connecter et créer de nouvelles initiatives.

... organiser la formation

Le projet Mind the Gap prévoit sur trois ans de nombreuses formations intercatégorielles et intersectorielles d'apprentissage de pair à pair, par l'immersion ou la participation active. La Ville de Colomiers organise par exemple un « MiGap Remix », dispositif d'intelligence collective sur le modèle des « Museomix » favorisant l'émergence de nouvelles approches muséales. Cette formation croisée et « décloisonnée » est destinée à co-concevoir et expérimenter des pratiques innovantes en médiation culturelle. Véritable laboratoire de la médiation, cette méthode « centrée utilisateurs » suppose que chaque participant est « expert du quotidien » dans sa pratique.

... déplacer le regard

À l'échelle des publics visés, des intermédiaires impliqués ou des structures, le projet Mind the Gap permet le pas de côté indispensable pour réinterroger son approche, sa vision ou sa pratique. Pour les institutions, ces expériences favorisent l'innovation publique (mutualisation, nouvelles coopérations, modes d'action renouvelés, outils numériques, espaces de concertation). Plus largement, Mind the Gap entend inciter les différents acteurs sur les territoires (professionnels, directeurs, décideurs) à devenir co-auteurs et co-opérateurs. À emprunter les chemins de traverse comme les grandes voies qui feront se rejoindre expérience sensible et transmission de savoirs et de connaissances.

www.poctefamigap.eu

Notes

1. Édouard Glissant, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1990.
2. Déclaration de Fribourg sur les droits culturels de 2007 ; droits cités dans la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République en 2015, la loi relative à la liberté de la création en 2016, la loi relative à la création du Centre national de la musique en 2019.